

REGNIER Ulysse Henri Auguste

Frère d'Ernest Maurice REGNIER.

Né à Warnécourt (Ardennes) le 22.06.1881, fils de Jean-Baptiste Jules REGNIER et d'Eléonore Zélie DEDUY.

Marié à Saint-Marcel (Ardennes) le 26.10.1907 avec Ernestine Berthe LEON.

Veuf, remarié à Denain (nord) le 25.06.1921 avec Berthe Angèle VILCOT, veuve de son frère Ernest Maurice REGNIER.

Service militaire

Recrutement de Charleville (Ardennes), classe 1901, matricule n° 371.

Signalement : cheveux et sourcils châains, yeux gris, front fuyant, nez fort, bouche moyenne, menton rond, visage ovale. Taille 1,62 m.

Degré d'instruction générale 3.

Mobilisé au 106^e Régiment d'Infanterie (R.I.) le 15.11.1902.

Soldat de 1^{re} Classe le 01.10.1904.

Envoyé dans la disponibilité de l'armée active le 23.09.1905. Certificat de Bonne conduite « accordé ».

Passé dans la réserve de l'armée active le 01.11.1905.

Passé pour la réserve au 120^e R.I. le 01.10.1903.

Guerre 14-18

Rappelé à l'activité par le Décret de Mobilisation Générale du 01.08.1914.

Arrivé au Corps le 02.08.1914, peut-être le 320^e ¹ Régiment d'Infanterie (R.I.).

Blessé du 23 au 24 Octobre 1914 en Argonne, plaie par projectile de l'annuaire droit.

Hospitalisé pour blessure de guerre du 24.10.1914 au 02.02.1915.

Classé Service Auxiliaire le 29.10.1915 sur proposition de la Commission de Réforme d'Ancenis (Loire-Atlantique) pour *plaie infectée par écrasement et section du médius et de l'annulaire droits, amputation au niveau de l'articulation phalangienne.*

Ulysse est maintenu dans le Service Auxiliaire le 06.06.1916

Il est *renvoyé dans son foyer* le 04.11.1916 mais c'est impossible, le département des Ardennes étant occupé par les troupes Allemandes. Il gagne Trappes (Seine-et-Oise), puis Paris à partir du 17. Il est précisé que le 23.12.1916 il est *chez lui* au *41 rue Saussure*, puis il occupe d'autres adresses.

Maintenu Service Auxiliaire, il est proposé pour une pension d'Invalidité de 15%, par la Commission de Réforme de la Seine du 22.08.1918, pour *perte du médius et de deux phalanges du 4^e doigt.*

Démobilisé le 25.03.1919.

¹ Ou au 120^e R.I.

Campagnes contre l'Allemagne :

A l'intérieur du 02.08 au 13.08.1914 (en réalité 11.08.1914)

Aux armées du 14.08 au 23.10.1914 (en réalité 12.08).

A l'intérieur - Hôpital BdG² - CD³

Dépôt BdG – CD du 03.02.1915 au 23.10.1915.

Dépôt CS⁴ du 24.10.au 03.11.1915.

Sources :

Fiche Matricule – AD des Ardennes

Carte du Combattant – AD des Ardennes >> à voir

Michèle REGNIER (AGFH n° 560)

-----00000-----

² BdG = Blessure de Guerre

³ CD = Compte Double, il s'agit de la durée pour la pension du combattant.

⁴ CS = Compte simple, c'est-à-dire que la durée n'est pas majorée.